Note d'information fiscale 2021 de la DGCL

Article publié le 30/03/2021 sur mon-territoire.fr

La DGCL publie sa note 2021 relative à la préparation des budgets pour 2021. Elle est composée de 2 parties :

- Partie 1 : la baisse des impôts de production et la réforme fiscale
 - o Suppression de la part régionale de la CVAE
 - Baisse de la valeur locative des établissements industriels
 - Le nouveau schéma de financement des collectivités
 - 0
- Partie 2: les autres dispositions de la LFI pour 2021
 - Réduction de 20% de la TASCOM sur les commerces de moins de 400m2
 - Mise en place à titre expérimentale d'une part variable de TEOM
 - Transfert de la gestion de la TA aux DDFIP
 - o Conditions de partage de la CFE sur les collectivités de la Métropole du Grand Paris
 - 0

Lien de téléchargement de la note: Note DGCL 2021

intructions fiscales des années antérieurs -> ici

